

GRILLE FORFAITAIRE POUR LES DÉPARTS JUSQU'AU 31 MARS 2023

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, GROUPES D'INSERTION ET QUÉBEC VOLONTAIRE

PROJETS AU QUÉBEC, AU CANADA OU AUX ÉTATS-UNIS

ZONES	1A Québec	1B Canada	1C Canada	1D Canada	1E Canada	2A États-Unis	2B États-Unis
Per diem par jour	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$
Passeport ¹	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	140 \$	140 \$
Vaccins ²	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

PROJETS AILLEURS DANS LE MONDE

ZONES	3A Amériques	3B Amériques	3C Amériques	4A Europe	4B Europe
Per diem par jour	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$
Passeport ¹	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$
Vaccins ²	250 \$ max.	250 \$ max.	450 \$ max.	0 \$ ³	0 \$

ZONES	5A Afrique	5B Afrique	6A Asie	6B Moyen-Orient	6C Océanie
Per diem par jour	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$
Passeport ¹	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$
Vaccins ²	250 \$ max.	450 \$ max.	250 \$ max.	250 \$ max.	250 \$ max.

¹ Remboursement forfaitaire sur présentation de pièces justificatives

² Remboursement maximal sur présentation de pièces justificatives

³ Remboursement maximal de 250\$ sur présentation de pièces justificatives pour les Antilles françaises : Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

ASSURANCES (PROJET HORS QUÉBEC)

DURÉE	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	91-120 jours	121-150 jours	151-180 jours
Montant forfaitaire ⁴	60 \$	120 \$	180 \$	240 \$	300 \$	360 \$

⁴ Remboursement forfaitaire sans présentation de pièces justificatives

GRILLE FORFAITAIRE POUR LES DÉPARTS À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2023

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, GROUPES D'INSERTION ET QUÉBEC VOLONTAIRE

PROJETS AU QUÉBEC, AU CANADA OU AUX ÉTATS-UNIS

ZONES	1 Québec	2A, 2B, 2C, 2D Canada	3A, 3B États-Unis
Indemnité (par jour)	64 \$	64 \$	64 \$
Passeport ¹	0 \$	0 \$	150 \$
Vaccins ²	0 \$	0 \$	0 \$

PROJETS AILLEURS DANS LE MONDE

ZONES	4 et 5 Amériques	6 Amériques	7 Europe
Indemnité (par jour)	64 \$	64 \$	64 \$
Passeport ¹	150 \$	150 \$	150 \$
Vaccins ²	250 \$ max.	450 \$ max.	0 \$ ³

ZONES	7 Afrique	8 Afrique	8 Asie, Moyen-Orient et Océanie
Indemnité (par jour)	64 \$	64 \$	64 \$
Passeport ¹	150 \$	150 \$	150 \$
Vaccins ²	250 \$ max.	450 \$ max.	450 \$ max.

¹ Remboursement forfaitaire sur présentation de pièces justificatives

² Remboursement maximal sur présentation de pièces justificatives

³ Remboursement maximal de 250\$ sur présentation de pièces justificatives pour les Antilles françaises : Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

ASSURANCES (PROJET HORS QUÉBEC)

DURÉE	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	91-120 jours	121-150 jours	151-180 jours
Montant forfaitaire ⁴	60 \$	120 \$	180 \$	240 \$	300 \$	360 \$

⁴ Remboursement forfaitaire sans présentation de pièces justificatives